



Annulation demande d'appel

Par **corine**, le **08/02/2010** à **19:19**

Bonjour,

Mon ami est passé en jugement pour des faits de violences. Lors de ce jugement il a été reconnu responsable. Il a fait appel à cette décision. Est-il possible de se désister à cette demande d'appel? Y a-t-il un délai pour annuler la demande?

Merci pour votre réponse.